



LES FICHES ZOOM

DES REPONSES CONCRETES A VOS QUESTIONS

Tarifs spécifiques des cartes en devises

Ce qu'il faut savoir ...

Ces tarifs s'appliquent à une carte internationale de paiement et retrait CIC associée à un compte dans une des devises suivantes : Franc Suisse (CHF), Dollar États-Unis (USD), Dollar Canadien (CAD), Livre Sterling (GBP).

Ils complètent le Recueil des prix des principaux produits et services, applicable au 01/01/2026.

COTISATIONS

	CB Mastercard ⁽¹⁾	CB Mastercard Gold ⁽¹⁾	CB Mastercard Business Executive ⁽¹⁾
Devises disponibles	CAD, CHF, GBP, USD	CAD, CHF, GBP, USD	USD
Cotisation en dehors d'une offre groupée de services	55,00 €/an	140,00 €/an	145,00 €/an
Tarif de l'option dans un Contrat Personnel Global, Patrimoine Actif, Premium CIC, Cap Transat, Start Jeunes Actifs	2,29 €/mois	5,83 €/mois	nc
Tarif de l'option dans un Contrat Personnel Ajustable	4,58 €/mois	11,41 €/mois	nc

COMMISSIONS SUR OPÉRATIONS

COMMISSIONS		RETRAITS D'ESPÈCES		PAIEMENTS		TOUTE OPÉRATION
Cartes en	Devise de l'opération	Pays de la devise ⁽²⁾ ou en France sur GAB CIC ou Crédit Mutuel	Autre pays ou en France, hors GAB CIC ou Crédit Mutuel	Pays de la devise ⁽²⁾	Autre pays	Maximum de perception, par opération
CHF	en CHF	Gratuit	5 CHF + 2,90%	Gratuit	0,40CHF + 2,50%	13 CHF
	autres devises	5 CHF + 2,90%		0,40CHF + 2,50%		
USD	en USD	Gratuit	4,5 USD + 2,90%	Gratuit	0,40USD + 2,50%	12 USD
	autres devises	4,5 USD + 2,90%		0,40USD + 2,50%		
CAD	en CAD	Gratuit	4,5 CAD + 2,90%	Gratuit	0,50CAD + 2,50%	12 CAD
	autres devises	4,5 CAD + 2,90%		0,50CAD + 2,50%		
GBP	en GBP	Gratuit	2,3 GBP + 2,90%	Gratuit	0,30GBP + 2,50%	6 GBP
	autres devises	2,3 GBP + 2,90%		0,30GBP + 2,50%		

(1) Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat). Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

(2) "Pays de la devise" : carte en CHF : Suisse, carte en USD : USA, carte en CAD : Canada, carte en GBP : Grande Bretagne.

LE CONSEIL DU CIC

Profitez de votre banque en toute tranquillité avec le Contrat Personnel Global

Souscrivez-votre carte dans le cadre d'une offre groupée de services Contrat Personnel Global qui réunit par exemple :

Votre compte courant.

Assur-Carte qui couvre la perte ou le vol de vos moyens de paiement, ainsi que les frais engagés pour la reconstitution de vos pièces d'identité ou le remplacement des clés et télécommandes perdues ou volées simultanément. Avec Assurance du Quotidien vous disposez par exemple d'une garantie du meilleur prix qui rembourse la différence de prix pour un bien identique constaté dans les 30 jours suivant l'achat...

Filbanque, la banque en ligne 24h/24 sur le web et l'application mobile CIC.

Alerte CIC qui vous alerte par e-mail et/ou SMS des événements se produisant sur votre compte.

Et bien plus...

En cas de perte, de vol, d'utilisation frauduleuse de votre carte ou de ses données, ou si votre carte n'est pas restituée lors d'un retrait, faites immédiatement opposition :

- depuis la France : 03 88 39 85 78 (appel non surtaxé, coût selon opérateur)
- depuis l'étranger : 00 33 88 39 85 78 (appel non surtaxé, coût selon opérateur)
- depuis votre espace client Filbanque*, dans la rubrique « Cartes » / « Opposition carte ».

En cas de vol de votre carte, nous vous conseillons de déposer plainte auprès des services de police ou de gendarmerie. À l'étranger, contactez les autorités consulaires ou la police pour déclarer le vol.

** Dans le cadre de votre service de banque en ligne Filbanque et sous réserve du téléchargement de l'application mobile gratuite CIC. La souscription à des services de banque à distance, accessibles via internet, n'inclut pas l'abonnement auprès du fournisseur d'accès à internet.*

Autres informations précontractuelles

Conformément à la loi, si la conclusion du contrat a été précédée d'une action de démarchage et/ou si celle-ci a été faite à distance, c'est-à-dire dans le cas où vous ne vous êtes pas rendu en agence, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat. Ce droit peut être exercé par l'envoi du bordereau de rétractation spécifique figurant au contrat de souscription à l'adresse qu'il mentionne. Le contrat ne peut commencer à être exécuté qu'à l'expiration du délai de rétractation, sauf si vous en disposez différemment.

En cas d'exercice de la faculté de rétractation, vous ne serez tenu qu'au paiement du prix correspondant à l'utilisation du produit ou service effectivement fourni jusqu'à la date de la rétractation, à l'exclusion de toute pénalité.

Le contrat n'a pas de durée minimale, vous pouvez y mettre fin à tout moment par courrier recommandé avec avis de réception adressé à la banque moyennant un préavis de 30 jours. La cotisation sera calculée prorata temporis.

Banques contrôlées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4, Place de Budapest CS 92459 75436 PARIS Cedex 09.

La langue utilisée entre les parties durant la relation précontractuelle, dans laquelle le contrat est rédigé et utilisée durant la relation contractuelle choisie en accord avec le client est le français. La loi applicable aux relations précontractuelles et au contrat est la loi française.

Les dépôts espèces recueillis par notre établissement, les titres détenus par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution dans les conditions et selon les modalités définies par les articles L.312-4 et suivants du code monétaire et financier et par les textes d'application : pour plus d'informations, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie et de Résolution disponible en agence et sur le site internet de la banque www.cic.fr.

Pour toute demande portant sur la bonne exécution du contrat ou toute réclamation : 09 69 32 06 06 (appel non-surtaxé).

En cas de litige, vous pourrez vous adresser :

-à votre agence, dans un premier temps.

-au service Relation Clientèle dont votre agence peut vous communiquer les coordonnées, dans un deuxième temps.

-pour tout litige relevant de sa compétence, au médiateur du CIC, en tout état de cause, dans les deux mois à compter de l'envoi (le cachet de la poste faisant foi) de la première réclamation écrite, quel que soit le service saisi, que celui-ci ait répondu ou non : via son site internet : www.lemediateur-cic.fr ou gratuitement hors frais d'affranchissement, par courrier : Le Médiateur du CIC – 63 chemin Antoine Pardon 69160 Tassin la Demi-Lune ; vous pouvez obtenir auprès de votre agence ou sur www.cic.fr les informations précisant sa mission (charte de la médiation).

Crédit Industriel et Commercial – Société anonyme au capital de 611 858 064 € - 6 avenue de Provence 75009 Paris – RCS Paris 542 016 381 -N° ORIAS : 07 025 723, société holding agissant tant pour son compte que pour le compte des banques • Banque Transatlantique • Banque CIC Nord Ouest • Banque CIC Ouest • Banque CIC Est • Lyonnaise de Banque • Banque CIC Sud Ouest.

